

# Déclaration liminaire au GT Douane 2030 :

## Cap sur l'horizon 2030, la douane aura-t-elle enfin un armateur ?



séance du 07 février 2025

Monsieur le Directeur,

Ce groupe de Travail intitulé « Douane 2030 » se présente, d'après votre documentation fournie, comme une transition entre le plan de stratégie 2022-2025 et le prochain plan à venir à compter de 2026.

Dès lors, vous nous proposez un « pré-bilan » de la période stratégique qui s'achève, pour lequel il appartient à l'administration de dresser ses satisfecits et dont certains pourraient être partagés. Néanmoins, nous vous renvoyons à notre publication de janvier 2022 ([LE contrat douanier 2022/2025 : Nos dirigeants nous prennent pour une série B !](#)) où vous comprendrez que nous étions assez peu emballés par la prétendue « ambition » de ce contrat.

Par ailleurs, ce plan est intervenu dans une période difficile, en plein conflit social et dans un contexte économique bien différent. La DGDDI devait, contrainte et forcée, faire une croix sur une large part de sa mission fiscale. Il nous était alors demandé de recentrer notre action sur la « Frontière » et la « Marchandise ».

À l'instar de la DGFiP, qui devient l'interlocuteur unique en matière de fiscalité, la DGDDI pouvait devenir L'Administration des frontières et la police des marchandises. Dans les faits, nous avons timidement commencé un chemin qui pourrait nous y mener... ou pas ! Notre administration semble encore chercher son identité, surveillée d'une part par un imposant voisin à Bercy, étouffée de l'autre par un ministère de l'Intérieur à l'appétit certain ! Et, si l'on veut compléter cet épineux tableau, il faut y ajouter une Union Européenne illisible dans la gestion de ses frontières...

En d'autres termes, vous reconnaissez d'ailleurs un constat assez proche : *« Toutefois la volonté de couvrir tous les métiers de la douane et de fixer une feuille de route à chacun a conduit à des axes trop nombreux, sans priorité claire, ce qui a nui à leur appropriation par les cadres et les agents. La prochaine feuille de route « Douane 2030 » devra donc s'attacher à délivrer des messages concis autour des sujets les plus structurants et à produire des réalisations concrètes qui améliorent de manière effective les conditions d'exercice des missions des agents. »*

C'est effectivement ce que nous attendons des orientations stratégiques à venir : de la clarté dans les missions, du sens au travail et des moyens efficaces, auxquels il faudra ajouter deux ingrédients fondamentaux : le collectif de travail et l'attractivité financière des métiers de la douane.

Mais, prenons un instant pour observer notre situation depuis 10 ans et soyons réalistes : nos rencontres auprès des élus au moment du projet de Loi Douane ont montré à quel point nous sommes méconnus. Ajouté à cela l'instabilité durable du poste de ministre de tutelle, ainsi qu'une faible volonté gouvernementale « d'armer » les frontières depuis 2017, le tout nous a conduit à une baisse progressive (en euros constants) du budget de la DGDDI. Bref, par ignorance ou par intérêt, la douane n'est pas une priorité pour nos dirigeants.

Bien que la Douane ne se résume pas à la lutte contre les trafics de drogue, la prise de conscience récente du Narcotrafic devrait inverser cette tendance. Mais là encore, *Anne, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?* Un parquet spécifique, une DEA française, le statut du repent, le doublement des effectifs à la justice, etc., mais pas grand-chose pour la douane. Hormis des moyens techniques et juridiques pour le renseignement douanier, c'est encore une fois Beauvau et Vendôme qui occupent le devant de l'écran... À eux les moyens (et tant mieux pour eux), et à nous la ceinture, encore !



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !



# Déclaration liminaire au GT Douane 2030 : Cap sur l'horizon 2030, la douane aura-t-elle enfin un armateur ?



*séance du 07 février 2025*

Pour autant, vous arrivez avec le projet Douane 2030. Porteur d'espoir, raviveur de flamme, quelle en sera la teneur ? Serons-nous reconnus comme une réelle force de sauvegarde du territoire ? Aurons-nous une reconnaissance auprès des parquets, autre que des faire-valoir ? Obtiendrons-nous des moyens pour servir et protéger efficacement les populations ? (et pas uniquement pour satisfaire les objectifs).

Attention, l'horizon 2030 sera bel et bien un cap, tant pour la douane que pour tout le service public, en matière de recrutement, d'attractivité et de fidélisation. Toute stratégie politique, juridique ou fonctionnelle, aussi belle soit-elle, ne pourra pas s'envisager sans un personnel disponible et impliqué. Et c'est bien sur ce point que nous attendons le gouvernement et vous-même.

Pour mémoire, le plan stratégique douanier en 2022 représentait 2200€/agent à la DGDDI, dont la plus grande partie était consacrée à l'équipement, pendant que celui de la loi OPMI proposait 8500€ par policier et gendarme, avec notamment tout un volet conséquent sur la rémunération.

Là encore, vous identifiez dans vos documents qu'il faut « simplifier le régime indemnitaire ». Notre alliance réclame depuis plusieurs années un cycle dédié au régime indemnitaire douanier. Il faut le rendre plus accessible et plus attractif pour tous les personnels douaniers, afin de mieux reconnaître financièrement leurs compétences, leur expertise et leur abnégation.

Le récent rapport de France Stratégie (Travailler dans la fonction publique : le défi de l'attractivité) révèle efficacement tous les leviers indispensables pour sortir de la crise d'attractivité du service public. C'est encore plus marquant pour le service public douanier, qui doit être opérationnel 24/24h et 7/7j, alors que les nouveaux entrants sur le marché du travail privilégient en premier lieu la conciliation des temps professionnels et personnels.

Répondre à cette demande de conciliation des temps, combiner la garantie de l'emploi avec de réelles perspectives d'évolution et de progression, renforcer la reconnaissance, y compris salariale, pour redonner les moyens aux agents de faire leur travail et de satisfaire leur volonté d'être utiles. Voilà notre éclairage pour votre dernière des quatre priorités affichées dans Douane 2030, bien qu'elle ne représente qu'une page sur les neuf du chapitre II. Vous avez de quoi le remplir à présent !

La pleine réussite de ce chantier suppose enfin d'associer les agents et leurs représentants pour s'appuyer sur leur aspiration à servir et leurs propositions pour relever ce défi !

